



## Et toi, es-tu engagé(e) ?

*Il est bien rare que ce thème soit traité, ici, comme ça, au travers d'un tract syndical et pourtant, ce sujet nous concerne, syndiqués, sympathisants, opposants et tous les autres. Il s'impose à nous comme une évidence actuelle et tient à cœur à la CGTPJJ.*

### L'engagement c'est quoi ?

C'est l'attachement que l'on porte à ses missions, à son métier et aux valeurs communes qui font nos professions. C'est ce qui donne cette énergie viscérale pour accompagner les gamins de nos villes, de nos campagnes qui sans voix, sans savoir-faire, nous appellent au secours !

Où sont les professionnels qui transmettent leurs compétences, leur cœur de métier ? Qui accueille et guide les nouveaux ? Qui invente, dessine et peint les procédures de demain ? Qui montre le chemin ? Où sont les professionnels qui luttent pour défendre les droits et les devoirs ? Qui pense collectif et qui sait lire entre les lignes ? Qui n'ignore pas ce qu'il s'est passé hier et qui bâtit demain à la sueur de son front ?

Comme un écho lointain de 1945 aux réformes modernes qui bouleversent notre identité !

**La CGTPJJ lance un appel à l'unité**, vous le devinerez...Il est question de la noblesse de nos missions et de l'âme de notre cœur de métier ! L'administration elle-même en fait l'aveu lorsque nous le lui pointons lors de nos instances de dialogue social : « Nous ne sommes plus attractifs ». Montrons au monde extérieur que la PJJ est digne, que la PJJ regorge de compétences extraordinaires parsemées chez chacun d'entre nous !

N'attendons plus que les « choses » arrivent par les autres ou par elles-mêmes. Investissons pleinement les instances, les missions, les débats, les médias. Portons par nous-mêmes nos savoir-faire et nos valeurs. (Re)Prenons-nous en main et instaurons le changement que nous voulons.

Encore une fois, la CGTPJJ défend une fonction publique d'agents titulaires, formés. Préservons nos métiers en luttant pour que nos futurs professionnels bénéficient d'un temps de formation et d'un accueil de qualité dans nos structures aussi par les professionnels de terrain qui savent si bien transmettre.

### **Nous sommes la Protection Judiciaire de la Jeunesse !**

Réapproprions-nous nos propres compétences, ne laissons pas l'administration nous faire croire que le recours aux contractuels est la seule solution. Il existe la voie du concours ! Charge à l'administration de préparer et d'accompagner les agents dans cette direction. Nous sommes les acteurs de nos métiers, nous possédons le savoir-faire nécessaire pour conserver l'essence et le sens de nos missions.

**La CGTPJJ est convaincue que l'attractivité de nos métiers ne pourra passer que par une amélioration des conditions de travail, une vraie reconnaissance et une revalorisation salariale. A l'heure des évaluations subjectives et des primes, ne « dé-primez » pas et restons-unis !**